

Texte sur fonds solidarité Avant Courrier pour gazette interne de mai 2022

Les Avant Courrières ont décidé de mettre en place un fonds de solidarité interne à l'Avant Courrier !

A l'occasion du Covid et des diverses situations compliquées que nous avons vécues, notamment liées au pass sanitaire puis vaccinal, nous avons poussé notre réflexion sur la mise en place d'un fonds de solidarité interne.

Mais nous ne nous sommes pas arrêtées aux « cas Covid. » Nous nous sommes dits qu'en tant que productrices de cirque, nous voulions **réfléchir à un système qui nous permette de venir en soutien facilement à des projets qui se trouvent face à un risque inattendu.** Donc ne pas **assurer les risques courants de ce travail** mais plutôt être **solidaires des projets qui rencontrent des difficultés.**

Pour ça, nous nous donnons **quelques règles.**

-ce fonds finance de la solidarité envers des projets qui sont en production déléguée chez l'Avant Courrier et envers les salarié·e·s concerné·e·s.

-nous ne faisons pas de distinction entre les raisons pour lesquelles le/la salarié·e ne peut pas travailler.

-ce fonds ne finance pas les reste à charge de chômage partiel.

-l'aide du fonds de solidarité ne peut être que limitée dans le temps. Elle sera examinée au cas par cas.

Le fonds aide **dans plusieurs directions :**

-aide aux reprises : trop longue interruption, blessure, remplacement de personnes qui ne peuvent pas jouer (pour raisons Covid ou autres).

-aide aux personnes qui ne peuvent pas jouer sous forme de salaires : sur une base d'un salaire minimum journalier.

-aide pour des opérations de visibilité ; ex : Avignon

Nous prenons un temps d'analyse en amont pour plancher-plafond pour ces opérations. C'est un fonds qui vient en aide en cas de besoin seulement.

-aide juridique : par exemple sur harcèlement ou droits d'auteur si besoin d'un conseil juridique.

Comment ça se passe concrètement ?

Pour les entrées d'argent :

L'Avant Courrier injecte au départ 20 000€ des aides reçues au titre du Covid dans ce fonds de solidarité.

1% de chaque rentrée d'argent (sur les subventions attribuées aux projets en production déléguée et au fonctionnement de l'Avant Courrier, cessions, coproductions et aides à la résidence mais pas sur les frais annexes) va dans le fonds de solidarité, à partir de mars 2022.

Pour la partie soutien aux projets : la chargée de production/diffusion analyse son budget et ses besoins et en fait part aux autres lors d'un petit courrier. La décision est prise par les 5 chargées de prod diff au cas par cas, à la suite de cette discussion.

Pour la partie soutien aux salarié·e·s :

Pour les artistes : 1 service de répétition avec 4 heures à 15€ bruts/h, soit 60€ bruts pour 1 S3

Pour les technicien·ne·s : 4 heures à 15€ bruts/h, soit 60€ bruts.

Les salarié·e·s peuvent bien sûr refuser cette aide si iels n'en ont pas besoin.

C'est toujours un mouvement étrange de travailler sur ce genre de projet : nous sommes contentes de le faire car nous nous sentons actives dans la mise en œuvre concrète de nos valeurs, et en même temps, nous espérons avoir à nous en servir le moins possible !

Proposition Nolwenn : mettre un lexique, car il y a pas mal de mots qui ne sont pas forcément compréhensibles par toutes.

Définitions

Production déléguée : Une production déléguée est entièrement gérée par l'Avant Courrier, c'est-à-dire que nous sommes les productrices du spectacle (et non pas une autre compagnie comme c'est le cas pour Galapiat Cirque ou la Volte). Ca signifie notamment que l'Avant Courrier est employeur.

Reste à charge de chômage partiel : Dans le dispositif du chômage partiel, une grande partie des sommes est prise en charge par l'Etat (donc au final par nous tou·te·s) mais il y a un reste à charge, qui doit être payé par l'employeur. C'est notamment le cas actuellement pour les congés spectacles.

Petit courrier : Réunion de deux heures tous les quinze jours entre les 5 chargées de production diffusion de l'Avant Courrier, qui permet de traiter les questions courantes et/ou urgentes, se passer des informations, prendre des décisions.